

Image not found or type unknown



ZONAGE PLU EN ZONE A A ANNULER

Par **JAVAVI**, le **23/06/2016** à **14:32**

En 2015 ma parcelle est passée pour moitié en terres agricoles. Ayant déposé un recours gracieux puis contentieux et devant répondre au mémoire de ladéfense vous serait il possible de me donner des arguments et des jurisprudences pour faire annuler ce zonage en A
Merci